

CONDITIONS GENERALES DES SCÈNES LÉGENDAIRES.

**Les scènes Légendaires sont produites et réalisées par le Foyer Rural
place de la mairie – 18220 STE SOLANGE
Tél : 06 33 25 61 43
Mail : contact@sceneslegendaires-billetterie.com
Siret : 775 063 878 000 18 Ape : 9499Z**

Auteur et mise en scène par Bruno TIAIBA

Programme artistique financé par :

- FOYER RURAL DE SAINTE SOLANGE**
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU HAUT BERRY**
- DÉPARTEMENT DU CHER**
- LA COMMUNE DE SAINTE SOLANGE**
- CRÉDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE**
- LA BILLETTERIE**

Le spectacle des Scènes Légendaires se déroule sur le site de la Chapelle de sainte Solange.

Sortie du village sur la route de Maubranche.

**Les représentations ont lieu les 20 et 21 juillet et du 23 au 28 juillet 2024
Début du spectacle : 19H30**

BILLETTERIE ET TARIFICATION 2024

Les prix des billets sont les suivants :

Tarif adulte à partir de 18 ans :	10 euros
enfants et adolescents de 12 à 17 ans	8 euros
enfants de 6 à 11 ans	5 euros
enfants moins de 6 ans	gratuit

Réservations à partir du 1^{er} juin, uniquement par téléphone au 06 81 08 54 08
Billets à retirer sur place.

Spectacle avec un nombre de places limitées : 110 par soir

ATTENTION

Des modifications peuvent intervenir sur le nombre de scènes, et les horaires annoncés notamment en raison des caprices de la météo.

Elles ne peuvent donner lieu à aucun échange ou remboursement.

Le spectacle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Il est interdit de fumer sur le site.

Hormis ceux figurant dans les scènes, nos amis les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du spectacle.

INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS DE VENTE

Toute personne achetant un ou plusieurs billets, accepte dans son intégralité et sans division ni discussion le règlement suivant :

- Différents prix des places sont pratiqués en fonction de l'âge des spectateurs.**
- Les billets ne sont utilisables que les jours pour lesquels ils sont achetés, et non utilisables les autres jours de spectacle, pour quelque raison que ce soit.**
- Les places ne sont réputées achetées qu'après paiement intégral, lors de la remise des billets.**
- En cas de perte, vol, oubli ou autre raison de non présentation du ou des billets au contrôle, le ou les billets ne seront pas remplacés, ni remboursés et l'accès au spectacle ne sera pas possible.**

INFORMATIONS SUR LA POSSIBILITÉ D'ANNULATION D'UN OU PLUSIEURS SPECTACLES 2024.

En cas d'annulation d'un ou de plusieurs spectacles pour intempérie ou autre raison, les billets 2024 vendus ne seront pas REPORTABLES sur un autre spectacle et ne seront EN AUCUN CAS REMBOURSES

Les personnes porteuses de billets non utilisés pour annulation de la part de l'organisateur, d'une ou de plusieurs représentations 2024 devront se faire connaître auprès de l'organisateur dans les deux mois soit jusqu'au 30 septembre 2024, afin qu'il leur soit proposés d'être inscrits sur une liste d'attente pour un spectacle 2025, dans la mesure où cette manifestation est pérennisée.

L'organisateur se réserve le droit de ne pas pérenniser le spectacle. Dans ce cas, le montant payé pour les billets non utilisés en 2024 ne serait pas remboursé.

Les informations importantes concernant le spectacle, les annulations, reports éventuels, etc seront communiqués sur le site internet, ainsi que par la presse locale (dans la mesure où celle-ci acceptera de faire paraître nos messages d'informations).

Tout litige sera formulé par écrit au comité organisateur.

La présidente du foyer rural de sainte Solange, un membre du comité organisateur, un membre de la municipalité de sainte Solange, composeront le groupe de personnes habilité à examiner et éventuellement résoudre les litiges.

Le présent règlement ainsi que les coordonnées des personnes de l'organisation pouvant apporter diverses informations sur ces journées sont publiées sur le site internet.

AUCUNE INFORMATION PERSONNELLE N'EST COLLECTÉE A VOTRE INSU

AUCUNE INFORMATION PERSONNELLE N'EST CÉDÉE A DES TIERS .

Le site a été déclaré à la CNIL et enregistré sous la référence de dossier n°1668016v0. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant , droit que vous pouvez exercer en contactant le correspondant informatique et libertés de la CNIL.